



Association Songui Manégré /
Aide au Développement Endogène
09 BP 903 Ouagadougou 09
Tel (00226) 25 37 03 66
Email: asmade@ongasmade.org
Site web: www.ongasmade.org

*TERMES DE REFERENCE
POUR UNE MISSION D'ECHANGES D'EXPERIENCES
EN MATIERE DE SYNERGIE D'ACTION ENTRE LES PROGRAMMES
DE PROTECTION SOCIALE
AU SENEGAL*

Mars 2021

1. Contexte

L'ONG ASMADE se positionne comme acteur de la société civile accompagnant le Gouvernement burkinabè dans la mise en œuvre de la protection sociale. Cela se traduit par son engagement dans :

- l'élaboration de la Politique Nationale de Protection Sociale et sa mise en œuvre,
- l'étude de faisabilité du Régime d'assurance maladie, la production de sa loi et des décrets d'application, et maintenant dans la délégation de gestion pour la mise en œuvre,
- le contrôle de la mise en œuvre de la gratuité des soins pour les enfants de moins de cinq ans et les femmes en âge de procréer,
- le développement de la mutualité, domaine phare des activités conduites par ASMADE pour participer à la disponibilisation des soins de santé pour toutes les couches de la population.

SOLSOC, ONG belge, dans le cadre de son programme « Travail Décent : la création d'emplois décents, les droits au travail, la protection sociale et le dialogue social » 2017-2021, accompagne ses partenaires pour renforcer, entre autres, leurs pratiques d'échanges, de collaborations et de synergies au plan international, continental et régional en vue de l'amélioration de leurs compétences et de leurs capacités (techniques, méthodologiques et de plaidoyer).

ASMADE qui est un partenaire privilégié de SOLSOC, a obtenu son accord pour la réalisation d'un voyage d'étude au Sénégal sur l'articulation et la synergie d'action des mécanismes et acteurs de la protection sociale, avec les structures clés de mise en œuvre de la protection sociale du Burkina Faso.

Au Burkina, différentes approches de protection sociale sont mises en œuvre. Avec le Secrétariat Permanent de la Protection sociale, différents programmes sont conduits. Un effort de coordination pour la mise en place du Registre Unique des personnes vulnérables a été consenti dans certaines communes. A partir de ce registre, des familles sont enrôlées par les mutuelles pour bénéficier de soins de santé sur financement de la CNAMU. Le Secrétariat Technique de la Couverture sanitaire universelle offre la gratuité de soins aux enfants de moins de cinq ans et aux femmes en stade de procréation. Les mutuelles ont leurs paquets de prestations pour leurs bénéficiaires par le biais de la contractualisation avec les services de santé. A la mise en œuvre, on constate qu'une même personne peut être bénéficiaire de la gratuité, de la prise en charge des indigents et des mutuelles sociales pour le même service. On assiste ainsi à des doubles, voire des triples facturations pour la même prestation aux différentes structures en place. Les actions sont menées de façon cloisonnée, de telle sorte que l'un ignore à la limite ce que l'autre fait, et pour le même public. La cohésion souhaitée qui devrait permettre d'établir des passerelles entre différents ministères, différents services se réalise difficilement et on assiste à une exploitation irrationnelle des maigres ressources de l'Etat.

Au niveau du Burkina Faso, les chantiers sont comme cloisonnés. La protection sociale relève de la Primature, la CSU du ministère de la santé, l'AMU et les mutuelles du ministère en charge de la fonction publique, du travail et de la protection sociale. Le ministère en charge de la femme gère les filets sociaux et la prise en charge de plusieurs groupes vulnérables comme les enfants vivant dans la rue, les personnes vivant avec un handicap ainsi que les personnes affectées par les crises sécuritaires et sanitaires. Et chaque département se comporte comme en chasse gardée dans son secteur.

L'ONG ASMADE a entrepris les démarches en collaboration avec le Bureau international du Travail, pour la réalisation du voyage d'échanges au Sénégal. Le BIT a en effet lancé en mars dernier un projet

intitulé « Bâtir des systèmes nationaux de protection sociale robustes pour couvrir les travailleurs de l'économie informelle et leurs familles, faciliter leur accès aux soins de santé et leur permettre de faire face aux défis de demain » pour le Burkina Faso et le Sénégal. Ce voyage d'étude s'inscrit bien dans les objectifs de ce projet. Lors de ce lancement, le représentant de la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSN) du Sénégal a présenté le modèle de protection sociale sénégalais et l'articulation entre les différents systèmes. Il ressort de sa présentation une certaine cohésion des différents compartiments de la protection sociale. Cela se traduit par des choix plus concrets dans l'accompagnement que le projet apportera au Sénégal.

2. Objectif :

Les différents acteurs de mise en œuvre de la protection sociale du Burkina souhaitent effectuer un voyage d'étude en vue d'échanger avec les acteurs en charge de la protection sociale du Sénégal sur leurs expériences, la synergie d'action entre les différents compartiments de cette protection sociale.

Objectifs spécifiques :

Comme objectifs spécifiques, les participants à cette mission auront l'occasion de :

- Découvrir les départements ministériels, notamment à travers leurs missions ;
- Prendre connaissance du Plan Stratégique de Développement de la Couverture Maladie ;
- Prendre connaissance des systèmes de communications entre les différents ministères ;
- Entrevoir les synergies d'actions entre les différents départements ;
- Appréhender les stratégies d'accompagnement des mutuelles sociales par l'Etat ;
- Découvrir les rôles des mutuelles sociales dans la mise en œuvre de l'assurance maladie ;
- Découvrir les liens entre le Programme national de la Bourse de Sécurité Familiale, les filets sociaux et couverture maladie universelle...

3. Méthodologie :

Trois étapes sont prévues dans le cadre de cette activité : la préparation, la visite terrain et la restitution de la mission.

a. La préparation de la mission

Il s'agira de tenir une rencontre d'une demie journée avec l'ensemble des participants à la mission. Au cours de cette rencontre, les points suivants seront abordés :

- l'expérience sénégalaise en matière de protection sociale ;
- les acteurs à visiter et les leçons à apprendre.

b. La visite terrain

Il s'agit du déroulement du calendrier pour les rencontres des partenaires ;

c. La restitution de la mission

Il s'agira de restituer les résultats de la mission auprès des principaux responsables de la mise en œuvre de la protection sociale au Burkina Faso et de l'élaboration d'une feuille de route pour une plus grande synergie dans la conduite des actions au Burkina Faso.

4. Participants :

La mission regroupera des délégués des différentes structures suivantes :

- ASMADE, 3 représentants ;
- RAMS, 2 représentants ;
- CNAMU, 1 représentant ;
- SP/CNPS, 1 représentant ;
- ST/CSU, 1 représentant ;
- DGPS/MFPTPS, 1 représentant ;
- Groupe Leadership, 1 représentant ;
- Projet OIT/Belgique, 1 représentant.

5. Financement

Le financement sera assuré par Solsoc avec l'appui technique du Projet belge sur la protection sociale du BIT.

6. Dates

La mission se déroulera du 27 juin au 04 juillet 2021 à Dakar.

7. Organisation

Oyofal Paj du Sénégal et le BIT/Dakar seront chargés de l'organisation pratique du séjour de la mission burkinabè au Sénégal.